



NOS ORIENTATIONS



2017/2019



PREAMBULE

Dans la cadre de la fusion des Régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, un rapprochement s'est opéré dès 2015 entre le CRAJEP-LR et le CRAJEP-MP, aboutissant à la **création du CRAJEP Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, le 28 juin 2016.**

Le CRAJEP LRMP est devenu le CRAJEP OCCITANIE, le 15 novembre 2016.

En cette année 2016, **le CRAJEP OCCITANIE s'attache à animer la co-construction d'un projet partagé, à l'échelle de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée.** Cela implique la mise en place d'une réflexion collective au niveau des membres du CRAJEP pour :

- Soutenir le développement d'une culture commune, aboutir à la construction d'une nouvelle identité collective,
- Impulser une dynamique de projets communs, renforcer les modalités transversales de collaboration et de coopération, promouvoir le partage d'idées et d'expériences.

Le CRAJEP OCCITANIE a mis en place un séminaire interne le 26 septembre 2016 - temps d'échange et de travail - ouvert aux membres titulaires et suppléants de son Conseil d'administration. Il a permis de mettre en œuvre une réflexion partagée autour du projet politique, stratégique et opérationnel du CRAJEP.

L'objet de cette rencontre était d'engager **la première étape d'un processus visant à définir collectivement les orientations à moyen terme pour le CRAJEP OCCITANIE.**



DES AMBITIONS PARTAGEES

Les Associations de jeunesse et d'éducation populaire sont présentes sur l'ensemble de la région et s'adressent à des milliers de jeunes et d'adultes. Elles développent de nombreuses actions et des services variés avec et pour les habitants. Porteuses de valeurs de solidarité, d'égalité, de laïcité, les associations régionales et leurs structures locales interviennent dans des champs divers : les vacances et les loisirs, la culture, le sport, la lutte contre les inégalités et les discriminations, la promotion des échanges culturels, la mobilité des jeunes, le développement des solidarités, l'engagement citoyen, la formation et l'insertion, les lieux d'accueils pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse....

Au-delà de la diversité de leurs pratiques et de leurs champs d'intervention, **les Associations de jeunesse et d'éducation populaire réunies au sein du CRAJEP, procèdent d'une triple dimension :**

- Elles relèvent du champ **jeunesse et éducation populaire** et agissent selon un principe d'action privilégiant une éducation par tous et pour tous, dans un échange réciproque des savoirs et pratiques.

- Elles participent de la **vie associative**. Elles inscrivent leurs actions dans le cadre d'un projet associatif et contribuent à la structuration et au développement de la vie associative.
- Elles participent de l'**économie sociale et solidaire**. Elles incarnent l'existence d'une troisième voie dans laquelle se situe le monde associatif (entre le secteur marchand et la sphère publique), et qui pose comme précepte que toute activité économique est précédée d'un projet social.

Fortes de cette triple appartenance, **les Associations de jeunesse et d'éducation populaire membres du CRAJEP se réclament d'un même projet et d'une même ambition :**

- **Un projet humaniste.** Les associations de jeunesse et d'éducation populaire placent l'homme au cœur de leur action et leurs démarches. A travers les méthodes d'éducation active, participative et collective qu'elles développent, elles permettent à chacun de s'émanciper et de se situer comme un acteur reconnu, impliqué et responsable aux niveaux local, national, régional et international.
- **Un projet progressiste.** Les associations de jeunesse et d'éducation populaire contribuent au développement éducatif, social et culturel des populations et des territoires. Ces associations inscrivent leur démarche dans une perspective de transformation de la société et accompagnent les individus afin de les rendre acteurs de leur projet de vie.
- **Un projet durable.** Les associations de jeunesse et d'éducation populaire agissent du local au global dans un souci de développement durable des peuples et des territoires. Elles contribuent par leur action à une prise en compte des différents volets du développement durable (démocratique, social, économique, environnemental).

C'est sur ces ambitions que le CRAJEP et ses membres fondent leur projet commun. Fort de la pluralité d'approches et d'actions portées par ses membres à toutes les échelles du territoire, le CRAJEP réaffirme sa volonté d'être **un lieu de réflexion, de coopération, d'élaboration collective et de représentation auprès des pouvoirs publics, sur l'ensemble des questions ayant trait à la jeunesse, à l'éducation populaire et aux politiques publiques afférentes.**

Dans un contexte marqué par des bouleversements institutionnels, des tensions économiques et sociales, des questionnements politiques autour des réformes en cours, les Associations de jeunesse et d'éducation populaire voient leurs projets menacés (contexte de fragilisation financière, glissement avéré vers la commande publique et mise en concurrence exacerbée, paysage institutionnel en recomposition...). Pourtant, le rôle de nos réseaux associés est plus que jamais indispensable dans une société où les discriminations et les inégalités sociales, générationnelles ou territoriales dans l'accès aux droits fondamentaux s'accroissent de plus en plus et pour tous (en particulier les jeunes).

Par leur travail quotidien auprès des populations, par l'engagement de leurs responsables associatifs, de leurs professionnels et de leurs bénévoles, **ces associations conduisent, dans le cadre de leur projet associatif, un travail indispensable au développement des territoires de notre région. Ce travail demande à être reconnu.**



DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Dans un contexte social, politique et économique en crise, le CRAJEP structure ses missions autour d'orientations stratégiques prioritaires notamment :

- **Pour une politique transversale de jeunesse :**

Le CRAJEP poursuit et approfondit ses réflexions autour d'une politique transversale de jeunesse. Ce travail permet de situer le CRAJEP comme une force d'analyse et de propositions sur les politiques de jeunesse.

- **Pour l'émergence d'une politique d'éducation populaire :**

Le CRAJEP consolide ses réflexions sur l'éducation populaire afin d'explicitier son rôle et sa contribution au développement de la société, mais aussi de la positionner dans le champ des politiques publiques.

- **Pour la structuration, la promotion et la valorisation de l'engagement :**

Le CRAJEP poursuit ses analyses autour de l'articulation et de la cohabitation entre les différents modes d'engagement associatif (bénévolat, volontariat, salariat). Cette réflexion prend notamment en compte les enjeux liés à la place et à l'accompagnement des acteurs, particulièrement des jeunes, dans les associations de jeunesse et d'éducation populaire, ainsi qu'à la promotion des dynamiques d'engagement tant au niveau local qu'international.

- **Pour une Europe citoyenne et sociale :**

Le CRAJEP renforce sa mobilisation sur les questions européennes, organise des échanges sur les politiques communautaires de jeunesse et d'éducation populaire et favorise l'appropriation par les membres des programmes et dispositifs européens relatifs à notre champ.

- **Pour une nouvelle organisation de l'action publique :**

Le CRAJEP se situe comme un acteur des politiques territoriales, favorise leur appropriation et leur compréhension par le plus grand nombre. Il veille à la prise en compte des questions de jeunesse et d'éducation populaire dans l'organisation de l'action publique, pour l'émergence d'une démocratie locale associant la société civile et les citoyens. Il est attentif à la mise en place des conditions d'un développement harmonieux et équitable des territoires.



DES MISSIONS SPECIFIQUES

- **Défendre et promouvoir le secteur** de la jeunesse et de l'éducation populaire
- **Valoriser l'action des associations** de jeunesse et d'éducation populaire et des têtes de réseaux associatives
- **Favoriser l'information, la concertation**, l'échange, la réflexion entre ses membres
- **Favoriser l'action collective** et le développement de projets communs
- **Construire une parole commune**, faire des propositions, **contribuer aux politiques publiques** de jeunesse et d'éducation populaire
- **Représenter les associations** de jeunesse et d'éducation populaire dans les instances régionales relevant de son champ de compétences.



DES AXES D'ACTIONS PRIORITAIRES

➔ *Renforcer la dynamique de réseau et soutenir l'animation du réseau régional au bénéfice d'actions sur les territoires (axe transversal) :*

○ **Développement des liens inter-réseaux :**

L'enjeu est de créer une dynamique ascendante et participative, mais aussi de faciliter la mutualisation et la connaissance inter réseaux.

- ✓ **Animer des actions fédératrices et mobilisatrices**, afin de développer le sentiment d'appartenance et la culture commune de nos associations, mais aussi valoriser la diversité et l'utilité de leurs projets.
- ✓ **Développer l'interconnaissance** entre les membres du réseau pour encourager la mutualisation, les échanges, la coopération et à la construction d'une parole commune...
- ✓ **Favoriser la connaissance** des activités de chaque association membre et de leur fonctionnement.

○ **Animation de la vie du CRAJEP :**

- ✓ **Assurer le bon fonctionnement de la vie statutaire et des espaces d'échanges** pour favoriser la mobilisation de ses membres autour du projet et des actions du CRAJEP...

○ **Développement de la fonction « lieu ressource » :**

En interne, le CRAJEP est un espace de veille et d'échanges d'informations entre ses membres.

- ✓ **Favoriser la remontée, le partage et la capitalisation des informations** sur les initiatives et les positionnements des organisations membres.
- ✓ **Contribuer au partage d'expériences** et d'expertises entre les réseaux.
- ✓ **Etre un espace de veille et de régulation** concernant des difficultés rencontrées par les AJEP au niveau régional.

○ **Renforcement de l'information et de la communication interne et externe :**

- ✓ **Développer l'information du réseau.** La mobilisation des organisations membres passe par une plus grande appropriation des travaux et réflexions du CRAJEP. Cela suppose de développer de nouveaux outils d'information interne, mais aussi de rendre plus lisibles nos actions à l'externe.

- *Des instances statutaires régulières*
- *Des commissions de travail thématiques (participation des jeunes, formation, mobilité des jeunes...), des commissions animation territoriale...*
- *Des espaces d'échanges, des séminaires de réflexion...*
- *Des outils de coopération et de communication internes : comptes rendus de réunions réguliers, intranet – plateforme collaborative, outils collaboratifs, newsletter interne...*
- *Des outils de communication externes : site internet, plaquettes de communication...*
- *Des productions collectives...*

→ *Développer le rôle politique du CRAJEP : porter la voix des associations de jeunesse et d'éducation populaire*

- **Co-construction et portage d'une parole politique commune dans le débat public :**
 - ✓ **Renforcer les espaces de débat politique en interne** et les espaces d'élaboration collective entre les membres.
 - ✓ **Etre un espace d'échanges, d'analyse et de propositions** quant aux enjeux économiques et politiques de nos AJEP.
 - ✓ **Alimenter la parole des AJEP par un travail d'analyse sociétale** : évolutions sociales, territoriales, de l'environnement des AJEP...
 - ✓ **Identifier des sujets, des niveaux thématiques prioritaires** à traiter au niveau du CRAJEP, pour alimenter le réseau et construire une parole commune.
 - ✓ **Construire des propositions communes** et organiser la diffusion et la promotion de ces propositions.
- **Promotion et valorisation du secteur JEP :**
 - ✓ **Contribuer au développement et à la valorisation de la vie associative** dans les champs d'intervention prioritaires de la jeunesse et de l'éducation populaire.
 - ✓ **Assurer une fonction de plaidoyer et de portage politique** sur l'ensemble des questions ayant trait à la jeunesse, à l'éducation populaire et aux politiques publiques afférentes.
 - ✓ **Développer des actions de communication externes** : actions d'interpellation et de mobilisation, rencontres publiques, production de documents thématiques...
- **Représentation du secteur JEP :**

Il s'agit de confirmer le CRAJEP comme coordination représentative sur les questions de jeunesse et d'éducation populaire.

 - ✓ **Assurer une présence active et contributive dans les instances régionales** relevant de son champ de compétence.
 - ✓ **Porter dans les instances où il siège, la parole de l'éducation populaire et participer à la co-construction des politiques publiques** de jeunesse et d'éducation populaire.
 - ✓ **Conduire un travail de veille, au niveau des instances concernées**, pour identifier les enjeux, les questions à traiter, informer le réseau...

- *Des temps d'échanges, des rencontres thématiques (information/formation, analyse, construction) : intervention d'experts, de personnes ressources...*
- *Production de notes d'actualité sur différentes thématiques, de documents d'analyse sur l'environnement politique et partenarial...*
- *Organisation de rencontres publiques en lien avec les actions conduites (participation des jeunes...), de journées d'études, de colloques...*
- *Réalisation d'un diagnostic sur le poids du secteur JEP*
- *Relations presse*
- *Elaboration d'une plateforme de propositions en vue des échéances électorales 2017...*
- *Clarification des délégations, préparation des représentations dans les instances, élaboration et diffusion de comptes rendus de mandats...*
- *Participation à des rencontres partenariales...*

→ Favoriser les coopérations inter réseaux sur des actions :

- **Animation/coordination d'actions « fédératrices », en fonction des priorités du CRAJEP (sujets prioritaires), et qui s'appuient sur les compétences de ses membres :**
Le soutien des missions de la tête de réseau permet de soutenir les membres dans leurs actions au plus près des territoires (en appui sur leurs structures locales).
- ✓ **Conduire des actions** en cohérence avec les objectifs politiques prioritaires.
- ✓ **Développer les partenariats** et inciter aux montages de projets à partir des besoins de ses associations membres.
- ✓ **Faciliter la conduite d'actions expérimentales sur les territoires**, impliquant plusieurs membres.
- ✓ **Coordonner l'essaimage** des actions sur l'ensemble du territoire régional.
- ✓ **Soutenir et accompagner si nécessaire, à l'échelle de notre grande région, l'expertise acquise** dans la conduite d'actions locales et/ou départementales.

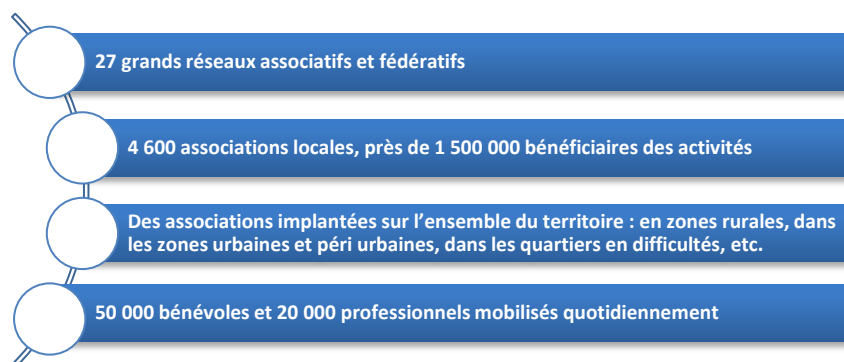
- *Des actions collectives conduites en 2015/2016 et à démultiplier :*
- **Formation** : Développement de l'apprentissage dans le secteur de l'animation, dispositif SESAME, Formation des animateurs...
- **Education à la citoyenneté/ participation des jeunes** : Action autour de l'Education à la citoyenneté, Actions jeunes autour du Dialogue structuré, Plateforme numérique d'expression et de consultation des jeunes gardois...



Occitanie

Le Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire Occitanie est une coordination volontaire d'associations, d'unions et de fédérations régionales intervenant sur le secteur Jeunesse Education Populaire à l'échelle du territoire régional.

UN RESEAU ASSOCIATIF IMPORTANT EN REGION



SES MEMBRES

- AFEV - Association de la Fondation Etudiante pour la Ville
- AROEVEN - Ass. Rég. des Œuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale
- CEMEA - Centres d'Entrainement aux Méthodes d'Education Actives
- CENTRES SOCIAUX - Fédération Régionale
- CIVAM -Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural
- COTRAVAUX
- CPCV Sud-Est - Coordination pour Promouvoir Compétences et Volontariat
- EEDF - Eclaireuses et Eclaireurs de France
- FAMILLES RURALES -Fédération Régionale
- FNCTA - Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre et de l'Animation
- FR MJC - Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture
- FR MJC MED - Fédération Rég. Méditerranée des Maisons des Jeunes et de la Culture
- JPA - Jeunesse au Plein Air
- LEC Grand Sud - Loisirs Education et Citoyenneté
- LES FRANCAS - Union Régionale
- LEO LAGRANGE - Délégation Régionale
- LES PETITS DEBROUILLARDS
- LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT-Union Régionale
- MOUVEMENT RURAL/FOYERS RURAUX - Fédération Régionale
- MRJC - Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne
- OCCE - Office Central de la Coopération à l'Ecole
- PEUPLE ET CULTURE
- SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE
- UCPA - Union des Centres Sportifs de Plein Air
- UFCV - Union Française des Centres de Vacances
- URADPEP - Union rég. des Ass. Départementales des Pupilles de l'Enseignement Public
- URHAJ - Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes